PREFECTURE
REGION ILE DE
FRANCE

Liberté
Égalité
Fraternité

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS SPÉCIAL N°IDF-014-2024-12

PUBLIÉ LE 6 DÉCEMBRE 2024

Chambre de commerce et d'industrie de région Paris - Île-de-France

IDF-2024-12-04-00007

Délégation de signature Benoît ICARD LMA GENEVILLIERS

CCI PARIS ILE-DE-FRANCE

Le Président

DECISION

Le président de la Chambre de commerce et d'industrie de région Paris Ile-de-France,

- Vu l'article R.711-68 du code de commerce,
- Vu l'article 115 du règlement intérieur de la Chambre de commerce et d'industrie de région Paris Ile-de-France,
- Vu la délibération adoptée par l'assemblée générale de la Chambre de commerce et d'industrie de région Paris Ile-de-France le 14 décembre 2023 (n°25-2023),
- Vu la délibération adoptée par l'assemblée générale de la Chambre de commerce et d'industrie de région Paris Ile-de-France le 14 décembre 2023 (n°26-2023),

Décide :

Sur proposition du directeur général,

De donner délégation à Benoît ICARD, Directeur de la stratégie immobilière pour signer tous actes concernant la CCIR se rapportant à la constatation de la désaffectation du bien cédé.

De donner délégation à Benoît ICARD, Directeur de la stratégie immobilière, pour signer tous les actes nécessaires à la cession à l'AFORP des parts détenues par la CCIR dans la maison de l'apprentissage à Gennevilliers pour un montant de 2.685.000 € hors droits.

Fait à Paris, le 4 décembre 2024

SIGNE

Dominique RESTINO

Diffusion :
Sur le site www.cci-paris-idf.fr
Recueil des actes administratifs de la préfecture de région Ile-de-France

Chambre de commerce et d'industrie de région Paris Ile-de-France
27 avenue de Friedland | 75382 Paris cedex 08 | T. 01 55 65 71 00 (appel direct)
T. 01 55 65 44 44 (prix d'un appel local) | www.cci-paris-idf.fr